

DEPARTEMENT
DES
DEUX-SEVRES



VILLE DE NIORT

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 10 AVRIL 2015

Délibération n° D-2015-96

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 03/04/2015

Affichage du Compte-Rendu Sommaire
et affichage intégral :
le 17/04/2015

Régime indemnitaire attribué aux techniciens - Modification du
tableau annexé à la délibération du 1er juillet 2013

Président :

MONSIEUR JÉRÔME BALOGE

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Agnès JARRY, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Carole BRUNETEAU, Monsieur Simon LAPLACE, Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Christine HYPEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Madame Yvonne VACKER, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Monsieur Jacques ARTHUR, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Madame Elodie TRUONG, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Josiane METAYER, Monsieur Christophe POIRIER, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Amaury BREUILLE, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

Excusés ayant donné pouvoir :

Monsieur Alain BAUDIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGE, Madame Jacqueline LEFEBVRE, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Madame Yamina BOUDAHMANI, ayant donné pouvoir à Madame Christine HYPEAU, Monsieur Guillaume JUIN, ayant donné pouvoir à Madame Agnès JARRY, Monsieur Elmano MARTINS, ayant donné pouvoir à Madame Dominique JEUFFRAULT

Excusés :

Monsieur Fabrice DESCAMPS.

Direction Ressources Humaines

**Régime indemnitaire attribué aux techniciens -
Modification du tableau annexé à la délibération du
1er juillet 2013**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Monsieur le Maire

Après examen par la commission municipale compétente

Par délibération du 1er juillet 2013, le Conseil municipal a fixé les modalités d'attribution du régime indemnitaire des techniciens territoriaux, les taux de ces indemnités figurant dans un tableau annexé à cette même délibération.

Le décret n°2014-1404 du 26 novembre 2014 a modifié le décret n°2003-799 du 25 août 2003 relatif à l'indemnité spécifique de service allouée aux ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts et aux fonctionnaires des corps techniques de l'équipement.

Ainsi, le décret précité porte à 12 le coefficient de grade entrant dans le calcul de la dotation annuelle de l'indemnité spécifique de service pour les agents du grade de technicien supérieur du développement durable.

Considérant que les collectivités territoriales sont soumises au respect du principe de parité fixé par l'article 88 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 selon lequel les collectivités territoriales fixent les régimes indemnitaires de leurs agents dans la limite de ceux dont bénéficient les différents services de l'Etat ;

Considérant que les grades du cadre d'emploi des techniciens dans la Fonction publique territoriale sont fixés par correspondance à ceux du corps des techniciens supérieur du développement durable, il convient d'appliquer ce nouveau coefficient de 12 au grade de technicien territorial.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- adopter le nouveau tableau du régime indemnitaire de la filière technique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour :	41
Contre :	3
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour le Maire de Niort,
Jérôme BALOGÉ
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE